

Sandrine Bodin aux manettes des écoles manchoises

La nouvelle directrice départementale des services académiques de l'Éducation nationale dans la Manche a pris ses fonctions à Saint-Lô en pleine crise sanitaire.

Entretien

Sandrine Bodin, directrice départementale des services académiques de l'Éducation nationale qui a pris ses fonctions, à Saint-Lô, en pleine crise sanitaire.

Sandrine Bodin, quelle est votre feuille de route à la tête des services académiques dans la Manche ?

Je salue l'engagement des personnels, que je soutiens sur le terrain, des familles et des élus. Dans la Manche, je souhaite porter les priorités nationales, notamment sur la réforme du lycée et sur le premier degré. Mon objectif est aussi d'accompagner les élèves dans leurs ambitions, en soutenant la mobilité.

À l'école comme au collège, les effectifs continuent de baisser. Une réorganisation des réseaux d'établissements est-elle nécessaire ?

Les effectifs baissent, c'est vrai. On peut néanmoins y voir un point positif. Dans le premier degré, le taux d'encadrement moyen est d'un enseignant pour moins de 21 élèves. Tous les ans, un travail de réorganisation et d'adaptation est lancé entre les services et les élus, dans le dialogue. Il est encore trop tôt pour dire de quoi sera faite la prochaine rentrée.

Il y a, dans la Manche, des collèges d'une centaine d'élèves, voire moins...

Comme je le disais, mes objectifs sont l'ambition et la mobilité. J'y ajouterai l'adaptabilité des élèves aux compétences d'aujourd'hui et de demain. Dans un tout petit collège, c'est plus compliqué. Ces établissements-là feront l'objet d'une attention particulière.

Y a-t-il suffisamment d'enseignants remplaçants dans la Manche ? Des syndicats prétendent que non.

Dès mon arrivée, j'ai regardé nos fonctionnements. Nous avons une brigade de remplacement de qualité et réactive. C'est vrai que, depuis la rentrée, des élèves ont pu être répartis un ou deux jours dans d'autres classes, faute de remplaçant. En raison d'enseignants identifiés comme cas contact, le nombre d'arrêts a été supérieur à la moyenne habituelle. Il n'a pas été possible d'anticiper suffisamment.

Et pour les AESH qui accompagnent les élèves en situation de handicap ?

La Manche a une politique inclusive très forte. Une cellule d'écoute a été mise en place pour les familles. Comme chaque année, l'anticipation a permis que chaque enfant soit accompagné dès la rentrée. Mais le nombre de notifications d'aide a été supérieur de 10 % cette année. Ça a demandé quelque temps d'adaptation.

Et concernant les mesures sanitaires. Des changements sont-ils à prévoir en primaire et au collège ?

On ne peut pas encore le dire. On suit la situation au jour le jour. Nous n'avons encore aucune classe ni aucune école fermée. Les apprentissages sont préservés. Mais chacun doit être conscient que la Manche n'est plus un département épargné.

Propos recueillis par Sébastien BRETEAU.



Sandrine Bodin, ici à la droite du préfet de la Manche, a participé à un hommage à Samuel Paty au lycée Curie-Corot de Saint-Lô, lundi 2 novembre. D.R.



Sandrine Bodin. D.R.

Repères

1995

Professeure agrégée de mathématiques, Sandrine Bodin est nommée successivement dans les académies de Poitiers, Créteil et Nantes. Elle enseigne de la 6e à bac + 3, mais principalement en classe prépa.

2013

Sandrine Bodin est nommée inspectrice pédagogique régionale en mathématiques dans l'académie de Nantes. Elle a aussi des missions de formation et de production de ressources.

2018

Elle devient directrice académique adjointe dans le département du Rhône.

2020

À la suite du départ de Nathalie Vilacèque pour le secrétariat d'État à l'enseignement prioritaire, elle prend en mains les services académiques de la Manche.